



**BUGEYSUD**  
Communauté de communes

[www.cbugeysud.com](http://www.cbugeysud.com)

## COMMUNIQUÉ

Belley, le 9 septembre 2022

**Le conseil communautaire s'est réuni le 8 septembre 2022 à Culoz. Au cours de cette séance, deux sujets majeurs étaient à l'ordre du jour : l'adoption du projet de territoire et le centre aquatique.**

### Vers la réhabilitation de la piscine intercommunale

Le conseil communautaire de la communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) a décidé, à l'unanimité, de ne pas poursuivre le projet de centre aquatique tel qu'il avait été initié en 2017.

Cette décision a été notamment fondée sur des arguments financiers factuels : l'enveloppe budgétaire initiale allouée pour cette opération était de 12 328 800€ TTC en 2021.

Suite à la consultation des entreprises, le coût de cette opération est désormais estimé à 18 352 349€ TTC.

Compte tenu de l'ampleur du dépassement de l'enveloppe budgétaire (+50% avant le début des travaux), dans un contexte économique mondial dégradé suite aux crises Covid et à la guerre en Ukraine, le conseil communautaire par un choix difficile mais responsable a décidé de suivre la proposition faite par le bureau exécutif : ne pas poursuivre une opération devenant incontrôlable, tant en matière de coûts d'investissement et de fonctionnement à venir.

Au regard des capacités financières de la CCBS, avec une volonté affirmée de gérer au mieux l'argent public, l'assemblée a souhaité conserver des marges financières suffisantes et durables pour répondre aux autres enjeux identifiés dans le projet de territoire : emploi, mobilité, environnement, habitat...

Considérer cet équipement comme la priorité aurait été réducteur au regard des défis majeurs à relever.

Conscients néanmoins de l'attente des habitants, de l'obsolescence de la piscine actuelle et des besoins du territoire, il a été décidé d'étudier, sans délai, la réhabilitation de la piscine intercommunale existante à Belley.

L'objectif sera de mettre en œuvre un projet sobre sur le plan architectural, environnemental et énergétique. Il répondra aux objectifs d'apprendre à nager aux enfants du territoire, et d'accueillir les familles dans un équipement et un cadre de qualité.

Acceptant ce principe de réalité, le conseil communautaire a choisi de retenir cette alternative. Un nouveau cap est désormais fixé, avançons collectivement vers ce nouvel objectif.

Pauline GODET  
Présidente de la CCBS

